

401, rue Strickland, Whitehorse (Yukon) Y1A 5N8
Tél. : 867-667-5645 • Sans frais : 1-800-661-0443 • Téléc. : 867-393-6279
Site Web: www.wcb.yk.ca

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Numéro de client _____

Numéro d'industrie _____

Le taux est de _____ \$ par tranche de 100 \$ de masse salariale

A. Renseignements généraux

Agence du revenu du Canada, NIE _____

Dénomination sociale de l'employeur _____

Exercez-vous vos activités sous votre dénomination sociale? Oui Non

Si non, indiquez le nom commercial _____

Adresse postale de l'employeur _____

Code postal _____

Cellulaire _____

Téléphone _____

Courriel* _____

Télécopieur _____

Personne-ressource pour la paie _____

Téléphone _____

Personne-ressource pour les réclamations _____

Téléphone _____

Si l'entreprise a récemment changé de propriétaire, indiquez le nom de l'ancien propriétaire _____

Description des activités

Endroit où se déroulent les activités au Yukon

Si vous êtes lié par contrat, indiquez le nom de l'entrepreneur ou du mandant et où il est situé

Avez-vous déjà eu un compte à la Commission auparavant? Oui Non

Avez-vous reçu la trousse de renseignements pour employeur? Oui Non

B. Salaire des travailleurs

Depuis quand employez-vous des travailleurs au Yukon? AAAA/MM/JJ

En moyenne, combien avez-vous de travailleurs (y compris les travailleurs occasionnels et les administrateurs)? _____

Estimation de la masse salariale. Pour faire votre estimation :

- Vous devez inclure les salaires des administrateurs des entreprises constituées en personne morale.
- N'indiquez pas plus de 98 093 \$ par travailleur
- Il doit s'agir d'un salaire annuel.
- N'incluez pas le salaire d'un propriétaire unique ou d'associés d'entreprises non constituées en personne morale. Pour ces personnes, la couverture est facultative, mais si elles en désirent une, elles peuvent téléphoner à la CSSTY ou visiter le site Web www.wcb.yk.ca.

À combien estimez-vous votre masse salariale jusqu'au 31 décembre? _____

C. Sociétés par actions

L'entreprise est-elle enregistrée au Yukon? Oui Non

Veillez indiquer le nom de chaque administrateur et une estimation de son salaire, conformément à la partie B.

Nom de l'administrateur	Salaire

D. Couverture facultative – Cette partie ne s'applique pas aux sociétés par actions à responsabilité limitée ou à leurs administrateurs

Si vous êtes propriétaire ou associé d'une entreprise, vous pouvez soumettre une demande afin de recevoir des indemnités pour vous-même ou, si vous préférez, vous pouvez présenter une demande en votre nom ou au nom de vos associés, si vous êtes autorisé à le faire. L'indemnité d'assurance-salaire sera payée à raison de 75 % des gains réels confirmés ou de la couverture en vigueur.

Nota : Les renseignements concernant votre couverture personnelle vous parviendront par la poste ou par courriel.

Si vous êtes une société à but non lucratif constituée en personne morale en vertu de la *Loi sur les sociétés* et que les administrateurs y travaillent comme bénévoles, ceux-ci peuvent être admissibles à une couverture. Communiquez avec la Commission pour obtenir des renseignements à ce sujet.

Attestation de l'employeur

Commet une infraction en vertu de la *Loi sur la sécurité et l'indemnisation des travailleurs* quiconque fournit sciemment des renseignements faux ou trompeurs à la Commission. Je certifie que tous les renseignements contenus dans cette demande sont à ma connaissance complets et exacts.

Employeur ou représentant autorisé _____

Nom en lettres détachées _____

Date (AAAA/MM/JJ) _____